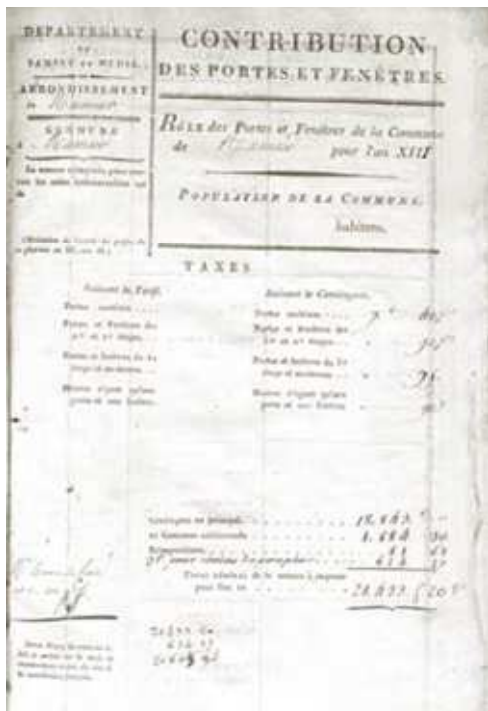


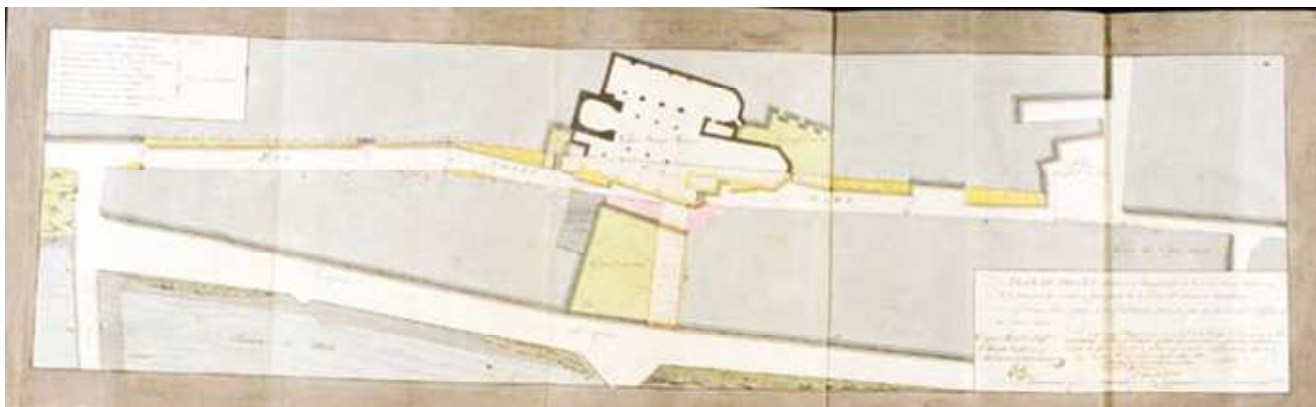
PIRNAY, Clément, Vue en élévation des façades de 5 maisons de la rue des Acacias (Groupe B, n°1 à 9)
 © Archives de la Ville de Liège.

RETRACER L'HISTOIRE DE SA MAISON OU COMMENT MENER SES RECHERCHES ARCHIVISTIQUES



LE BELGE A UNE BRIQUE DANS LE VENTRE, C'EST BIEN CONNU. MAIS IL A ÉGALEMENT UN GOÛT ET UNE SENSIBILITÉ POUR L'HISTOIRE. SA MAISON EST BIEN PLUS QU'UN BIEN MATÉRIEL. C'EST AUSSI UN TÉMOIGNAGE PARTICULIER DE L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ, DES MODES DE VIE ET DES GOÛTS. L'HISTOIRE IMMOBILIÈRE EST DONC RICHE ET COMPLEXE À LA FOIS. REMONTER AUX ORIGINES DE SA MAISON EST UNE AVENTURE QUI PEUT SEMBLER BIEN COMPLIQUÉE. ELLE EST POURTANT À LA PORTÉE DE TOUT ESPRIT CURIEUX. C'EST CE QUE S'APPRÊTE À DÉMONTRER UN OUVRAGE EN PRÉPARATION, ASSOCIANT LES ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME ET L'INSTITUT DU PATRIMOINE WALLON : *RETRACER L'HISTOIRE DE SA MAISON*. SON AUTEUR, LAURENCE DRUEZ, NOUS A LIVRÉ QUELQUES CLÉS DE RECHERCHE.

AEN, Ville de Namur, n° 2562 (contribution sur les portes et fenêtres) © Archives Générales du Royaume



AEN, Archives ecclésiastiques, n° 614, plan : projet d'alignement de la rue Notre-Dame à Namur, 27 germinal an X
© Archives Générales du Royaume

L'ouvrage part de plusieurs constats : la forte densité du parc immobilier en Wallonie et sa relative ancienneté –un immeuble sur quatre date d'avant 1918– la tendance générale à rénover de l'ancien plutôt qu'à construire du neuf, l'absence en Wallonie d'un ouvrage de référence présentant toutes les sources archivistiques utiles et bien sûr l'attachement particulier que nous avons envers notre maison. Mais lorsqu'il s'agit de se plonger dans son histoire, comment faire ? L'auteur s'est posé la même question et propose «très simplement de démarrer du plus proche et de remonter le temps». Ce véritable «guide» permet de bien comprendre l'utilité de chaque type de sources et de faire le lien entre elles. Pour clarifier la matière, une distinction majeure est faite entre les bâtiments construits sous l'Ancien régime et ceux construits après, durant les XIX^{ème} et XX^{ème} siècles.

Pour ces derniers, il est possible de remonter de source en source de manière assez logique. Les actes notariés –à commencer par celui de vente– ont beaucoup à apprendre sur le bien et sur ses occupants successifs, puisque l'histoire d'un bâtiment est indissociable de celle de ses habitants. Cadastre, archives communales ou dossiers de permis de bâtir fournissent quantité d'informations intéressantes. Elles peuvent être complétées par des recherches iconographiques, dont tout propriétaire-chercheur est friand. Il est alors utile de s'attarder sur les particularités décoratives du bâtiment et de se tourner vers les centres de documentation (IRPA, CRMSF) sans oublier les musées et les nombreuses asbl conservant des archives photographiques. Le chercheur doit toujours garder l'esprit ouvert aux indices que lui donne sa maison. Ainsi, les dégradations peuvent être très utiles lorsqu'elles sont documentées et qu'elles s'accompagnent d'états des lieux très détaillés. C'est particulièrement le cas des dossiers constitués suite aux dommages de guerre, aux tremblements de terre ou

aux dégâts miniers. «Beaucoup d'archives qui peuvent sembler secondaires sont des mines d'informations».

Lorsque l'on remonte à la période d'Ancien régime, l'historienne nous rappelle «qu'il faut déjà compulsier beaucoup d'informations avant de consulter des archives. L'essentiel est de localiser précisément le bien sachant que le territoire belge actuel n'est pas du tout le même qu'à l'époque. Il était alors constitué d'états, de principautés et de nombreuses enclaves» Il faut également tenir compte d'un maillage géographique et institutionnel très serré. Il est donc particulièrement difficile d'avoir un fil conducteur lorsque l'on aborde cette période. «Les sources ne sont éclairantes que si on les consulte ensemble et qu'on en recoupe les informations». Actes notariés, cartes politiques, archives judiciaires, sources fiscales ou archives de famille n'en sont qu'un échantillonnage. La documentation peut être très riche et très variée. Elle demande donc esprit critique et sens de l'analyse.

Bien au-delà de son objet, la recherche est passionnante. «Faire l'histoire de l'immobilier, en particulier d'Ancien régime, c'est aborder la géographie politique, l'histoire judiciaire, administrative, économique et même celle du droit féodal. L'histoire des briques est bien plus que matérielle ; c'est celle des mentalités et des sociétés» nous confiait en conclusion Laurence Druetz.

L'ouvrage se veut donc être un guide pratique et accessible, riche de nombreux exemples concrets et illustrations. Toutes les institutions de référence y seront reprises et présentées. *Retracer l'histoire de sa maison* sera publié dans la collection *Les Dossiers de l'IPW*. Gageons que sa parution, prévue au printemps 2015, sera très attendue.

Florence Mercier

L'auteur et la rédaction remercient Laurence Druetz, chercheuse aux Archives de l'Etat de Liège, pour le temps qu'elle nous a consacré et les précieuses informations fournies.